1er mai 2021

C'EST DANS LA RUE QUE ÇA SE PASSE !

Le 1er mai n'est pas simplement un jour férié.

Il s'agit aussi et surtout d'une journée internationale de luttes des salarié-e-s pour leurs droits.

C'est pourquoi, la CGT estime indispensable que le monde du travail (salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, retraité-e-s, précaires…) continue de se saisir de cette journée pour porter haut et fort ses légitimes revendications pour l'emploi, les salaires, les services publics, la protection sociale, les libertés et la paix dans le monde.

Force est de constater que la priorité de ce gouvernement est de servir les actionnaires au détriment de la population.
Alors que l'on annonce des plans de suppression d'emploi y compris dans des entreprises ayant bénéficié d'un large soutien financier de l'État, le gouvernement fait le choix d'imposer une réforme de l'assurance-chômage amplifiant la propagation de la précarité et de la pauvreté de la population française.

La solidarité et l'intérêt général n'ont pas droit de citer dans le monde de la finance, et pourtant, c'est bien l'exploitation économique des personnes et de la planète qui nous a mené-e-s à cette situation de pandémie et d'explosion des inégalités, rendant la situation insoutenable.

Pourtant d'autres choix sont possibles !

C'est pourquoi ce 1er mai doit être l'expression des travailleurs en France comme partout dans le monde pour revendiquer :

- la levée des brevets sur les vaccins pour que tous les pays puissent avoir accès à la vaccination et en faire un bien commun ;
- des moyens pour les services publics et l'arrêt des privatisations;
- un plan national de relocalisation de l'industrie ;
- l'arrêt des licenciements et le conditionnement des aides publiques à la sauvegarde de l'emploi et de l'environnement ;
- l'augmentation des salaires et l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- la régularisation des travailleuses et travailleurs sans-papiers sur simple preuve de la relation de travail pour garantir l'égalité de traitement dans les entreprises ;
- la réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire accompagnée d'un vaste plan d'embauche ;
- l'abandon de toutes les réformes régressives, des retraites à l'assurance-chômage ;
- la suppression de textes liberticides, tels que la loi sécurité globale et séparatisme, qui remettent en cause nos libertés fondamentales.

Le 1er mai 2021, tou-te-s ensemble pour bâtir l'avenir !

La CGT Pôle emploi Bretagne - 7-9 boulevard Solférino 35000 Rennes
☎ 02 99 30 41 25 - 📱 06 86 96 18 13 - Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr
Retrouvez nous sur Facebook et consultez notre site internet